

MODALITES D'ACCUEIL DES ELEVES DANS LE CONTEXTE D'EPIDEMIE DE COVID-19

L'épidémie de Coronavirus (COVID 19) nécessite d'adapter les conditions d'accueil des familles et des élèves pour limiter la propagation du virus. Ce protocole a pour objet de préciser les modalités de l'accueil des élèves au collège La Madeleine.

Le présent guide précise et intègre les évolutions rendues nécessaires par l'évolution de la circulation du virus constatée en octobre 2020. Il s'applique à compter du 2 novembre 2020. Il repose sur les avis du Haut Conseil de la Santé Publique en date du 7 juillet 2020 et du 17 septembre 2020.

Le principe est celui d'un accueil de tous les élèves, à tous les niveaux et sur l'ensemble du temps scolaire, dans le respect des prescriptions émises par les autorités sanitaires. La limitation du brassage entre groupes d'élèves est requise.

Les priorités sont accordées aux préoccupations sanitaires. Elles déterminent l'ensemble des activités proposées au sein de l'établissement.

Chaque acteur s'engage à adopter une attitude responsable, soucieuse de sa santé et de celle des autres membres de la Communauté éducative.

Il n'incombe pas au chef d'établissement, aux enseignants et aux personnels OGEC de l'établissement de garantir l'absence de toute exposition à un risque de contamination, mais de **l'éviter le plus possible**. Aussi, afin d'assurer la sécurité de l'ensemble des acteurs du collège La Madeleine (élèves et adultes), l'établissement s'engage à respecter rigoureusement ce protocole pour permettre à chacun d'évoluer en toute sécurité et sérénité. **Toute personne qui ne respecterait pas ce protocole se verra refuser l'accès à l'établissement.**



Les modalités déclinées ci-dessous vont ainsi s'appliquer à compter du 2 novembre au 1^{er} décembre 2020

Elles feront l'objet d'un temps de formation auprès des élèves dès le jour de la reprise.

1. Accès à l'établissement :

L'accès à l'enceinte de l'établissement est conditionné par une température corporelle ne dépassant pas **38°C**.

Les parents s'engagent à ne pas mettre leurs enfants au collège en cas de fièvre (38°C) ou en cas d'apparition de symptômes évoquant la COVID-19 (fièvre, toux sèche, fatigue, courbatures...) chez l'élève ou dans sa famille.

Un élève présentant une température égale ou supérieure à **38°C** sera isolé dans une salle dédiée. Il ne sera pas autorisé à entrer en classe. Ses parents seront contactés.

A l'arrivée dans l'établissement, l'élève ou l'adulte se lave les mains au savon ou les désinfecte avec une solution hydro-alcoolique. Le lavage des mains avec le gel hydro-alcoolique (qui sera mis à disposition) est obligatoire.

2- L'application des gestes barrière :

Les gestes barrière rappelés dans le présent guide, doivent être appliqués en permanence, partout et par tout le monde. A l'heure actuelle, ce sont les mesures de prévention individuelle les plus efficaces contre la propagation du virus.

- **Le lavage des mains :**

Le lavage des mains est essentiel. Il consiste à laver à l'eau et au savon toutes les parties des mains pendant 30 secondes. Le séchage doit être soigneux si possible en utilisant une serviette en papier jetable, ou sinon en faisant sécher ses mains à l'air libre. Les serviettes à usage collectif sont à proscrire.

Les parents sont invités à fournir à leur enfant des mouchoirs en papier à utilisation unique.

A défaut, une solution hydro-alcoolique sera utilisée.

Le lavage des mains doit être réalisé :

- ⇒ A l'arrivée dans l'établissement,
- ⇒ Lors de toute entrée dans une salle de classe (mais pas à la sortie de la classe)
- ⇒ Avant et après chaque repas,
- ⇒ Après être allé aux toilettes,
- ⇒ Le soir à l'arrivée au domicile,

Le lavage des mains au lavabo peut se réaliser sans mesure de distance physique.

Du gel hydro-alcoolique sera mis à disposition des élèves à chaque entrée de l'établissement, dans chaque salle de classe, au self.

Les gestes barrières s'appliquent à tous :



Les familles fournissent le gel hydro alcoolique (non obligatoire) qui peut servir :

- A la descente du bus
- En cas de contact avec des objets possiblement « contaminés ».

• **Le port du masque :**

⇒ **Pour les élèves :**

- Le port du masque « grand public » est obligatoire dans tous les espaces clos ainsi que dans les espaces extérieurs.

Bien entendu, il n'est pas obligatoire lorsqu'il n'est pas compatible avec l'activité (prise de repas, pratiques sportives...). Dans ces situations, une attention particulière est apportée à la limitation du brassage et/ou au respect de la distanciation.

- **Les familles fournissent les masques de protection (2 par jour).**
- Prévoir un sac type congélation avec zip pour ranger le masque tissu utilisé le midi. Le changement de masque a lieu au début de la 1^{ère} heure de cour de l'AM.
- Il est conseillé de demander à votre enfant de porter un masque dès son départ du domicile.
- **L'avis du médecin référent détermine les conditions du port du masque pour les élèves présentant des pathologies.**

Des précisions techniques sont apportées en annexe 1 quant à l'utilisation du masque.

⇒ **Pour les enseignants et tous les personnels de l'établissement :**

- Le port du masque « grand public » (2 par jour) est **obligatoire** pour les personnels en présence des élèves et de leurs responsables légaux ainsi que de leurs collègues, tant dans les espaces clos que dans les espaces extérieurs.
- **Le port du masque n'est pas obligatoire lorsqu'il n'est pas compatible avec l'activité (prise de repas, pratiques sportives...)**
- Les masques sont fournis par l'établissement.
- Lorsque le masque n'est pas utilisé, il peut être suspendu à une accroche isolée, soit replié sans contacts extérieurs/intérieurs (ne pas le rouler) et stocké dans une pochette individuelle.
- Un flacon de gel hydro alcoolique pourra être utilisé en cas de besoin (avant de distribuer des feuilles, en cas de contact avec un objet possiblement « contaminé » tel que la brosse du tableau, l'ordinateur...)

3- Organisation au sein de la classe :

Une salle est affectée à une classe mais les déplacements vers les salles « spécialisées » (Technologie, SVT, Physique-Chimie, Arts Plastiques, Education musicale, CDI) sont autorisés.

Cours entre élèves de groupes différents (ex : groupes de langues) : la distanciation physique d'au moins 1 mètre sera respectée entre les élèves n'appartenant pas à la même classe.

⇒ **Installation dans la classe :**

- Les portes et / ou fenêtres resteront ouvertes si les conditions le permettent,
- La salle sera ventilée entre chaque cours, aux récréations du matin, de midi, de l'après-midi et le soir.

⇒ **Nettoyage et désinfection :**

- **Le nettoyage et la désinfection des locaux et des équipements est une composante essentielle de la lutte contre la propagation du virus.**
- Ils sont organisés selon les principes suivants :
 - o Le Nettoyage des sols et des grandes surfaces (tableaux...) est réalisé de façon régulière,
 - o Un nettoyage désinfectant des surfaces les plus fréquemment touchées par les élèves et les personnels est réalisé au minimum 1 fois par jour.
- La mise à disposition d'objets partagés au sein d'une même classe ou d'un même groupe constitué **est permise sous le contrôle du professeur.**
 - o Des produits désinfectants et une solution hydro-alcoolique seront à disposition dans chaque salle.

Protocole sanitaire appliqué au début et à la fin du cours :

- Les élèves sont invités à utiliser le gel hydro-alcoolique pour se désinfecter les mains, les uns après les autres, **dès l'entrée** dans la salle de classe.
- Le professeur doit désinfecter sa chaise, le matériel utilisé à la fin du cours.

4- Les récréations :

Pendant les récréations :

- ⇒ **Le port du masque est obligatoire,**
- ⇒ **Un périmètre (ou zone dédiée à 1 niveau de classe) sera mis en place**
- ⇒ L'accès aux bancs et espaces collectifs extérieurs est autorisé, sous le contrôle du personnel éducatif (**période sans utilisation d'environ 12 heures**)

5- La restauration scolaire :

⇒ **Pour les élèves demi-pensionnaires :**

- Le lavage des mains est **obligatoire** dès l'entrée dans le restaurant scolaire.
- Le port du masque est obligatoire durant tous les déplacements. *Ils ne doivent pas être posés sur la table.*
- **Les élèves déjeunent par groupe classe. Une distance d'au moins 1 mètre est respectée entre les groupes.**
- Les tables sont nettoyées et désinfectées après chaque service.

⇒ **Pour les personnels :**

- Le lavage des mains est **obligatoire** dès l'entrée dans le restaurant scolaire
- Le port du masque est obligatoire durant tous les déplacements.
- Les tables sont nettoyées et désinfectées après chaque service.
- **2 services de restauration sont mis en place.**

6- Les toilettes :

⇒ Protocole sanitaire appliqué avant et après chaque utilisation des toilettes :

- Le lavage des mains est obligatoire,
- Les sanitaires feront l'objet d'un nettoyage au minimum une fois /jour.
- Interdiction de boire au robinet,


7- L'apparition de symptômes du COVID-19 :

Si des symptômes de COVID-19 (**toux, éternuement, essoufflement, mal de gorge, fatigue, troubles digestifs, sensation de fièvre, etc..**) apparaissent chez :

⇒ **Un élève :**

- Il est immédiatement isolé avec un masque dans une pièce dédiée permettant sa surveillance dans l'attente de son retour à domicile ou de sa prise en charge médicale. Respect impératif des gestes barrières.
La personne qui le reçoit, s'équipe du matériel mis à disposition (Kit : gants, visières, un masque chirurgical...).
- Appel sans délai des parents/responsables légaux pour qu'ils viennent chercher l'élève en respectant les gestes barrières.
- Si les symptômes s'aggravent avec des difficultés respiratoires, l'établissement contacte le SAMU (15).
- Nettoyage approfondi de la pièce où a été isolée la personne *après un temps de latence* de quelques heures.

La famille devra entreprendre une démarche de **test COVID-19** et informer l'établissement des résultats. L'enfant ne sera autorisé à entrer dans

 <p>La Madeleine Collège Privé Européen ANGERS</p> <ul style="list-style-type: none"> • bilingues • pôle sports • pôle sciences • options découverte 	<p style="text-align: center;">Plan d'Action Sanitaire (P.A.S.)</p> <p style="text-align: center;">Octobre 2020 Période du 2/11 au 1/12/2020</p>
---	---

l'enceinte de l'établissement que sur présentation du résultat de ce test au Chef d'établissement.

⇒ **Un Adulte :**

- Il est immédiatement isolé avec un masque si le retour à domicile n'est pas immédiatement possible. Les gestes barrières sont impérativement respectés.
- Nettoyage approfondi de la pièce où a été isolée la personne *après un temps de latence* de quelques heures,
- Information des services académiques qui se rapprochent sans délai des autorités sanitaires et de la collectivité de rattachement. La personne est accompagnée dans l'évaluation du risque de transmission intra familiale par les autorités sanitaires pour déterminer quelle est la stratégie d'isolement la plus adaptée compte tenu du contexte.

Annexe 1 : Recommandations pour l'utilisation des masques

Comment mettre son masque ?

Pour être efficace, ce masque doit être correctement utilisé. Pour cela, il est recommandé de le porter sur une peau nue (c'est-à-dire, sans présence des cheveux au contact avec la peau de l'utilisateur) et de respecter les étapes suivantes :

LAVER SYSTÉMATIQUEMENT LE MASQUE AVANT UTILISATION
 VOUS REPORTER AUX INSTRUCTIONS « COMMENT LAVER ET SÉCHER SON MASQUE ? »



1

Se laver les mains à l'eau et au savon avant toute manipulation du masque



2

Prendre le masque par les élastiques



3

Passer les élastiques derrière les oreilles



4

Ajuster le masque sur le haut du nez et en dessous du menton



5

Pincer au niveau supérieur du nez



6

Le masque est correctement posé

LA DURÉE DE PORT DOIT ÊTRE INFÉRIEURE À 4 HEURES
 SUR UNE SEULE JOURNÉE

Plan d'Action Sanitaire (P.A.S.)

Octobre 2020

Période du 2/11 au 1/12/2020

Comment retirer son masque ?


Pour ne pas être contaminé lors du retrait du masque, il doit être correctement retiré et isolé, soit pour être jeté, soit pour être lavé.
Pour cela, il est recommandé de :




**EN CAS DE DÉTECTION DE TOUT DOMMAGE DU MASQUE À LAVER
(MOINDRE AJUSTEMENT, DÉFORMATION, USURE, ETC.), IL DOIT ÊTRE JETÉ !**

Annexe 2 : Consignes générales pour le lavage des mains en 8 étapes :


HYGIÈNE DES MAINS SIMPLE ET EFFICACE




- 1




Mouillez-vous les mains avec de l'**eau**
- 2




Versez du **savon** dans le creux de votre main
- 3




Frottez-vous les mains de 15 à 20 secondes : **les doigts, les paumes, le dessus des mains et les poignets**
- 4




Entrelacez vos mains pour nettoyer la zone **entre les doigts**
- 5




Nettoyez également **les ongles**
- 6



Rincez-vous les mains **sous l'eau**
- 7



Séchez-vous les mains si possible avec un **essuie-main** à usage unique
- 8



Fermez le robinet avec **l'essuie-main** puis jetez-le dans une poubelle

© ILLUSTRATION : ENKHYGNE CHATELAIN - AE 3130706-A
État des connaissances : Juillet 2009.

Toutes les recommandations officielles et réponses aux questions que vous vous posez sont disponibles sur la plateforme gouvernementale : <https://www.gouvernement.fr/info-coronavirus>

LES RÉFLEXES À ADOPTER

Les gestes barrières à adopter



Lavez-vous très **régulièrement** les mains



Utilisez un mouchoir à usage **unique** et jetez-le

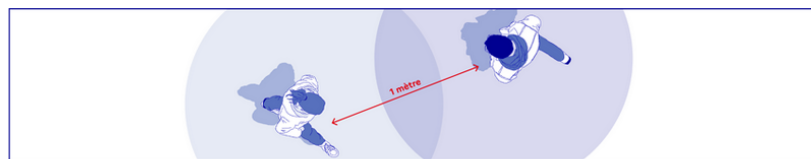


Toussez ou éternuez dans **votre coude** ou dans un **mouchoir**



Saluez sans se serrer la main, évitez les embrassades

La distance sociale préconisée



Pour tenir la maladie à distance, **restez à plus d'un mètre de distance** les uns des autres

Quel comportement adopter ?

Je n'ai pas de symptôme



Je ne vis pas avec un cas COVID-19

- Je reste confiné chez moi
- Je respecte la consigne de distanciation
- Je respecte les gestes simples pour me protéger et protéger mon entourage
- Je ne sors que pour le travail et l'approvisionnement alimentaire
- Je favorise le télétravail si disponible

Je vis avec un cas COVID-19

- Je reste à mon domicile et je m'isole
- Je respecte les gestes simples pour me protéger et protéger mon entourage
- Je surveille ma température 2 fois par jour et l'apparition de symptômes (toux, fièvre, difficultés respiratoires)
- Je suis arrêté sauf si le télétravail est disponible
- Si je suis personnel de santé, je poursuis le travail avec un masque

J'ai des symptômes (toux, fièvre)



Je tousse et/ou j'ai de la fièvre

- J'appelle un médecin (médecin traitant, téléconsultation)
- Je reste à mon domicile et je m'isole

Je tousse et j'ai de la fièvre. J'ai du mal à respirer et/ou j'ai fait un malaise

- J'appelle le [15](tel:15)

CORONAVIRUS
Ce qu'il faut savoir

LES
INFORMATIONS
UTILES



0 800 130 000 (appel gratuit)

gouvernement.fr/info-coronavirus

**COMMENT
SE PROTÉGER ET
PROTÉGER LES AUTRES ?**



Lavez-vous très
régulièrement les mains



Toussez ou éternuez
dans votre coude ou
dans un mouchoir



Utilisez un mouchoir
à usage unique et jetez-le

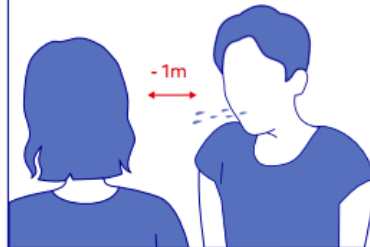


Saluez sans se serrer la main,
évités les embrassades

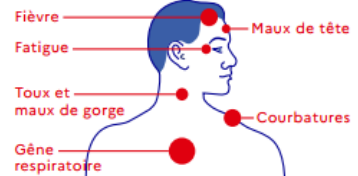
**COMMENT SE TRANSMET
LE CORONAVIRUS ?** (09/03/2020)

• Par la projection
de gouttelettes

• Face à face pendant
au moins 15 minutes



**QUELS SONT
LES SIGNES ?**



PLAN DE PRÉVENTION ET DE GESTION DES RISQUES

STADE 1

Cas importés sur le territoire

→ Objectif
Freiner l'introduction du virus

STADE 2

Existence de cas groupés sur le
territoire français

→ Objectif
Limiter la propagation du virus

STADE 3

Le virus circule sur tout le territoire

→ Objectif
Limiter les conséquences de la
circulation du virus

STADE 4

Accompagnement du
retour à la normale

LEXIQUE / DÉFINITIONS

À consulter pour une meilleure lecture des protocoles d'intervention

FAIBLE PROBABILITÉ :

Pas de signalement de cas covid-19 (information via le client), locaux a priori non contaminés



FORTE PROBABILITÉ :

Signalement de cas de covid-19 (information via le client), locaux à priori contaminés

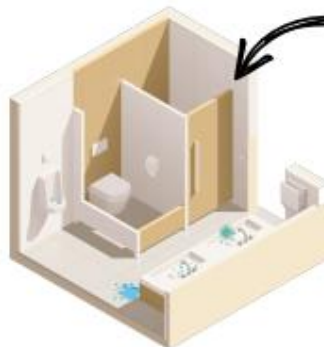


RÉGIE :

Intervention en présence d'usagers pouvant se trouver à proximité du salarié (exemple : entretien des sanitaires)

SURFACES HUMIDES :

Il s'agit des surfaces disposant de point d'eau ou de point de rétention d'eau (lavabo, évier, douches, cuvettes, urinoirs...). L'INRS signale une durée de vie de 6 jours sur des surfaces humides.



DURÉE DU VIRUS

=

Une durée de vie de 6 jours sur des surfaces humides



SURFACES SÈCHES :

Il s'agit de toutes surfaces horizontales, verticales ou obliques, hors points d'eau (lavabo, évier, douches, cuvettes, urinoirs...) et de rétention d'eau (durée de vie probable du virus = 3h / [Q/R Ministère du travail](#)).



DURÉE DU VIRUS

=

Une durée de vie probable du virus pendant 3h



POINTS DE CONTACT :

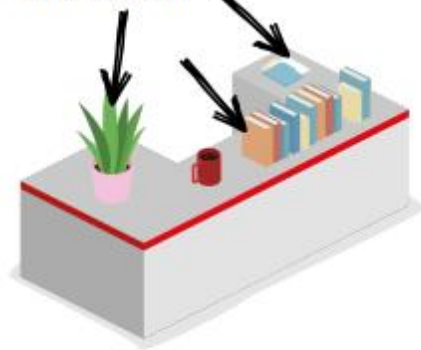
Interrupteur



Poignée



Toutes surfaces à hauteur
d'homme, toutes surfaces
pouvant être en contact
avec les mains



Afin de combattre la contamination, la désinfection des points de contacts doit s'opérer le plus régulièrement possible

